



Des prestations nouvelles

Dès le 1er janvier 2014, les communes de Nyon, Prangins et Crans-près-Céligny s'allient pour créer un corps de police intercommunal.

Ce qui change pour vous, habitants de Crans :

- Des patrouilles de police 24h/24 par les policiers de la Police Nyon Région
- Une police de proximité renforcée
- Un numéro de téléphone pour demander l'intervention de la police
- Un poste de police à la place du Château à Nyon et sur la place à Prangins

117 pour les urgences

022 799 17 17 pour
contacter la Police
Région Nyon

Des objectifs

Engagement de nouveaux policiers.
Densification du dispositif de police de proximité dans les trois communes.
Modernisation des outils de travail.

Une réalisation politique

Le Conseil intercommunal, composé de membres des conseils communaux des trois communes, a travaillé avec efficacité et a accepté les sept préavis, dont le budget 2014, soumis par le Comité de direction.

Un logo

Le logo reprend les couleurs des trois Communes, rouge et bleu. Ces couleurs symbolisent la stabilité (bleu) et le dynamisme (rouge). Elles sont les couleurs habituelles de la police.

Le terme de région est mis en évidence: c'est l'élément distinctif de cette nouvelle structure.